Quand il pleut à la Saint-Calais,
Il pleut quarante jours après.

Vers Sainte-Marguerite,
Longue pluie est maudite.
Le chou réussit
Mais le foin pourrit.

—

Nous avons raconté hier la saisie opérée au chemin de fer du Nord, à Paris, par M. Fouqueteau, commissaire de police.

Depuis fort longtemps on signalait à la frontière du Nord l'arrivée clandestine à Paris de nombreux colis de cigares et de tabac de provenance étrangère.

Le parquet d'Avesnes ne pouvant parvenir à mettre la main sur les coupables, sollicita le concours de M. Léon Renault, préfet de police, afin d'arriver à découvrir les auteurs de ces fraudes considérables.

Les meilleurs agents de la sûreté furent mis en campagne ; ils partaient pour la province en même temps que M. Fouqueteau fut chargé de trouver les fraudeurs actuellement à Paris.

Dès le lendemain, ce magistrat découvrit dans un hôtel garni de la rue Saint-Honoré, un individu qui n'avait pas moins de douze domiciles à Paris dans différents quartiers.

Les perquisitions faites dans ces douze logements amenèrent la preuve que cet individu, doué d'une intelligence et d'une énergie rares, était le véritable et principal organisateur de cette contrebande.

Dans chaque domicile, cet individu donnait un nom différent.

Les papiers saisis prouvent ses relations avec plusieurs pays : une forte somme, provenant des bénéfices réalisés, a été saisie en même temps que les papiers.

On n'a trouvé dans ses douze domiciles aucune marchandise.

Cet individu agissait de connivence avec le chef emballeur arrêté, et sur lequel on a trouvé des lettres, des avis de lui, le prévenant de l'arrivée en gare d'un certain nombre de colis contenant les cigares et le tabac.

De nouvelles investigations mettront la justice sur la trace d'autres coupables.

C'est à la suite de l'arrestation de cet individu et des perquisitions pratiquées dans tous ses domiciles, que M. Léon Renault chargea M. Fouqueteau de se transporter sur le quai International du chemin de fer du Nord et de pratiquer une perquisition dans tous les colis sortant de wagons scellés.

Le ministre des finances, en apprenant le prompt résultat de cette opération, a vivement félicité M. Léon Renault sur son intelligente intervention et sur l'habileté de son personnel.

Le parquet d'Avesnes, prévenu, a délégué l'un de ses membres à Paris.

Nous reparlerons en temps et lieu de cette affaire, qui a causé une vive émotion parmi le personnel de la douane.

—

Aux régates d'Amiens, le sport nautique de Lille a remporté le 1er prix à quatre avirons de pointe (1re classe, *seniores*) et battant les premières équipes de Paris, Amiens, Abbeville et Boulogne.

—

Tribunal correctionnel de Lille. — Parmi les affaires jugées à l'audience correctionnelle de mardi, nous avons remarqué celle d'un sieur G., marchand de graisse à La Madeleine. Ce commerce ne lui rapportant pas assez, paraît-il, il aborda celui de marchand de vins, mais il n'a pas voulu suivre dans cette voie les errements de ses confrères, il s'est mis à exploiter les familles qui venaient de perdre un de leurs membres.

Ce moyen ingénieux, mais fort indélicat, lui a été inspiré par les décès publiés dans les journaux. Il trouvait ses clients dans cette publicité.

Il écrivait, sitôt les funérailles terminées, à la famille du défunt ou à ses héritiers, disant qu'il allait expédier une pièce ou deux demi-pièces, du champagne, etc., commande de M. un tel (qu'on pleurait), contre remboursement.

Un grand nombre de personnes ont été ainsi trompées, à Lille, à Douai, à Cambrai, à Paris, etc., par respect pour la volonté du défunt. Il est probable que ces expéditions forcées continueraient sans doute encore si une dame de Lille n'eut eu l'idée de prendre des renseignements sur ce prétendu marchand de vins. Elle apprit bientôt qu'elle n'avait à faire qu'à un marchand de graisse.

La justice s'en mêla et elle sut que G...., bien qu'ayant en sa possession des lettres portant qu'il avait maison à Saint-Sauveur, à Arras, et à Libourne, n'avait de maison nulle part excepté à La Madeleine, et qu'elle n'avait devant elle qu'un escroc.

M. Tournier, substitut, demande une application sévère de la loi contre ces manœuvres, pour empêcher qu'elles ne se renouvellent. — Un an de prison et 50 fr. d'amende.

Voici le programme des morceaux que la Grande Fanfare exécutera sur le kiosque de la Grande-Place, jeudi prochain 8 courant, à 8 heures 3/4, au profit des inondés du midi :

1° Allegro militaire. ...
2° La *Bohémienne*, ouverture. BALFE.
3° Valse. PANNE.
4° Mosaïque sur *Don Pasquale*. DONIZETTI.
5° Galop. PANNE.

Lundi prochain, 12 juillet, une grande soirée vocale et instrumentale, avec tombola, au bénéfice des victimes des inondations du Midi, aura lieu chez M. Jacques Perqui, au *Singe du Brésil*, N° 114, Grande-Rue à Roubaix. Une quête sera faite pendant la soirée.

L'Agence de la Société Générale à Roubaix, 41 bis, rue du Chemin de Fer, se charge de transmettre, sans frais, à Toulouse, Montauban et Agen, aux personnes ou Comités qui lui sont désignés, les fonds recueillis pour les victimes de l'inondation du Midi.

AVIS OFFICIEL. — (Inondations).

Le gouvernement vient de prescrire à MM. les trésoriers-généraux, receveurs particuliers et percepteurs de recevoir les souscriptions qu'on voudra bien verser à leurs caisses pour les inondations du Midi et d'en remettre immédiatement des récipissés ou quittances à souche.

Indépendamment des souscriptions en argent, les dons en nature, linge, vêtements, étoffes, chaussures etc., destinés aux inondés du midi peuvent être déposés à la mairie chaque jour jusqu'à 5 heures du soir.

Ces objets seront transmis aux infortunés aussi rapidement que possible.

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 6 juillet. — Louis Térasse, rue d'Alma, fort Frasez, 55. — Julienne Nuttin, rue des Fondeurs, 9. — François Ocula, rue de la Lys, cour Wattel, 2. — Louis Mahieu, rue du Tilleul, 28.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 6 juillet. — Jean-Baptiste Mathon, 46 ans, tisserand, rue de l'Hommelet, maison Salembier, 2. — Julien Dumoulin, 2 ans, rue de la Gaîté, cour Leruste, 10. — Charles-Henri-Désiré Toulemonde, 46 ans, fabricant, rue du Tilleul. — Gustave Delacourt, 22 jours, rue de l'Alouette, cour Lamblin, 17. — Paul Desbuquois, 67 ans, journalier, chemin de l'Hommelet. — Marie Herbaux, 33 ans, rattacheuse, à la Basse-Mazure, cour Lagache, 22. — Joseph Wante, 35 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Florine Ladsous, 42 ans, ménagère, rue de Sébastopol, cour Delis, 5.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille TOULEMONDE-NOLLET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur HENRI-CHARLES-DÉSIRÉ-JOSEPH TOULEMONDE, marguillier de la paroisse Saint-Martin, président des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, membre de la chambre de commerce, décédé à Roubaix, le 5 juillet 1875, à l'âge de 46 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le jeudi 8 courant, à 10 heures, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 2.

Les amis et connaissances de la famille CAU-HONORÉ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JEAN-BAPTISTE-JOSEPH CAU, décédé à Roubaix, le 7 juillet 1875, dans sa 75e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la **messe de convoi** qui sera célébrée le jeudi 8 juillet 1875, à 9 h., aux **vigiles** le même jour à 5 h. 1/2, et aux **convoi et service solennels**, qui auront lieu le vendredi 9 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Saint-Sépulcre. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Arts, 92.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré au Maître-Autel de l'église St-Christophe, à Tourcoing, le jeudi 8 juillet 1875, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame ELISA CASTELAIN, épouse de M. CHARLES BART, décédée à Tourcoing, le 11 juillet 1864, à l'âge de trente-huit ans et un mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, le lundi 12 juillet 1875, à 9 heures, pour le repos des âmes de : Monsieur FRANÇOIS-JOSEPH LEMONNIER, médaillé de la société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, décédé à Roubaix, le 29 mai 1875, à l'âge de 66 ans, et de Dame EUGÉNIE LEMONNIER, décédée à Roubaix, le 2 juin 1875, à l'âge de 61 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** de 1re classe sera célébré le mardi 13 juillet 1875, à 9 heures, au Maître-Autel de l'église paroissiale de St-Christophe, pour le repos de l'âme de Monsieur GABRIEL-MARIE-JOSEPH TOULEMONDE, époux de Dame JULIE TIBERGHIEN, décédé à Tourcoing, le 11 juillet 1873, à l'âge de 71 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits divers

— Un des agents de change de Nantes a disparu, laissant un passif d'un million et demi. Actif nul.

ESCROQUERIE ODIEUSE. — Dans l'après-midi, chez un marchand de vin du boulevard de Contrescarpe, le sieur Houex, la conversation étant venue à tomber sur les inondations du Midi, trois individus qui se trouvaient au nombre des consommateurs assez nombreux proposèrent une collecte, aussitôt acceptée.

L'un d'eux fit de son chapeau une aumônière et la fit passer à travers les tables, après y avoir déposé son obole; le sou et la pièce blanche, généreusement donnés, suivant les ressources de chacun, firent un total de 36 fr.

Mais au moment où les trois amis allaient s'éloigner, pour aller, disaient-ils, verser la somme dans le bureau d'un journal, quelqu'un ayant fait la remarque qu'il était unitile de prendre cette peine puisqu'une liste de souscription était déposée dans l'établissement, le visage du quêteur exprima une telle contrariété que quelqu'un alla prévenir des agents, et que les trois compagnons furent conduits chez le commissaire de police.

Là, il fut surabondamment prouvé que la quête faite par eux n'était qu'une odieuse escroquerie et ils ont été maintenus en état d'arrestation.

Ce sont les nommés Victor Mauris, se disant homme de lettres et demeurant rue de Comines, 18; Gilbert Vincent, bijoutier, et Georges Rose, garçon de magasin.

Les 36 fr. ont été portés sur la liste déposé entre les mains du sieur Houex.

— On mande de Colmar au *Journal d'Alsace* :

« Un orage formidable s'est déchaîné avant-hier sur notre ville et les environs, les coups de tonnerre et les éclairs se succédaient sans interruption, et une pluie battante est tombée pendant près d'une heure. »

— On écrit de Neuf-Brisach au même journal :

« Un orage épouvantable, le plus violent dont ait connaissance, s'est déchaîné sur notre ville et les environs. Pendant une heure, des nuages noirs chargés d'électricité planaient sur Neuf-Brisach, lorsqu'à huit heures des détonations terribles, un ciel tout en feu nous ont avertis que nous étions sérieusement menacés.

» Durant vingt minutes la foudre tomba huit fois ; un moment même, le coup fut si violent que les vitres des fenêtres furent brisées et que dans les maisons l'on ressentit comme une secousse de tremblement de terre.

» Nous nous croyions quittes pour la peur, lorsque, malheureusement, nous avons appris ce matin la mort de deux jeunes personnes de Weckolsheim, le fils et la fille aînée du sieur Wolfgang Heitzler. Un autre enfant de la maison a été étourdi et est encore alité en ce moment. Dans la maison voisine, un enfant a été renversé ; mais, après quelques vomissements, il était complètement rétabli. »

Progrès de l'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs.
Edouard VERBRUGGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belge
Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix
MAISON A PARIS
4, Boulevard Poissonnière, 4
NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — *Succès garanti.*

Nouvelles du soir

On écrit de Paris, le 7 juillet 1875 :

» Les bureaux des groupes de la gauche se sont réunis hier pour délibérer sur la question de la dissolution et sur les mesures à prendre en présence du résultat négatif de la conférence tenue la veille par les présidents de tous les groupes parlementaires.

» Après une discussion approfondie, il a été décidé qu'une demande de dissolution serait déposée au nom des trois groupes. Les trois présidents ont été chargés de la rédaction de la proposition, dont le sens général a été arrêté par la réunion.

» Cette proposition fixera une époque pour les élections générales, et celle de la dissolution en résultera comme conséquence des dispositions mêmes de la constitution du 25 février.

» Quant au moment du dépôt de cette proposition, il sera déterminé dans une nouvelle conférence.

» Le bureau de l'Assemblée, accompagné par l'architecte, a visité hier matin les travaux d'installation de la nouvelle Chambre des députés. Ces travaux, commencés le 31 mai dernier, sont déjà très avancés. Les fondations de la nouvelle salle sont achevées ; les murs sortent du sol à une assez grande élévation. Une immense et haute charpente est destinée à recevoir dans quelques jours la toiture en fer de l'édifice jusqu'à ce que les murs d'appui soient achevés. La plus grande activité règne partout et il est certain que la nouvelle salle sera achevée pour l'époque fixée c'est-à-dire le premier décembre prochain.

» Petite bourse du soir. 104,37. »

Dépêches télégraphiques

Paris, 6 juillet, 7 h. 50.

Les bureaux des groupes de la gauche ont décidé aujourd'hui de déposer dans quelques jours une demande de dissolution afin de mettre le centre droit, groupe Lavergne, en demeure de se prononcer ouvertement.

La proposition portait la fixation des élections générales au milieu de novembre.

Marseille, 6 juillet. — Le *Sémaphore* publie la dépêche suivante :

Hier, à Valence, le Rhône a éprouvé une nouvelle crue de 60 centimètres. La pluie persiste et tombe en grande quantité sous l'action des vents du Midi. Le rivières de l'Est grossissent. Avignon prend ses précautions pour la batellerie et construit des doubles portes en tôle.

Londres, 6 juillet. — La chambre des Communes a voté en seconde lecture le bill relatif à la construction d'un tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre.

Marcoue, 6 juillet. — La députation provinciale, rappelant les secours généraux que la ville reçut de la France en 1872, a ouvert une souscription pour les inondés français. Elle s'est inscrite pour 800 francs.

Rio-de-Janeiro, 5 juillet. — La colonie française du Brésil vient d'ouvrir une souscription pour les inondés du midi de la France.

Vienne, 6 juillet, soir. — Les funérailles de l'empereur Ferdinand, ont eu lieu aujourd'hui. La cour entière, les princes héritiers d'Allemagne de Russie et d'Italie, d'autres princes étrangers, tout le corps diplomatique, tous les ministres et d'autres dignitaires, les cardinaux, les évêques et un nombreux clergé y assistaient.

Une foule immense se trouvait dans les rues sur le parcours du convoi funèbre.

Madrid, 5 juillet, 11 h. 10 matin, (arrivée le 7 juillet, à 2 h. 40 matin. — La *Gaceta* annonce que le général Quesada a repoussé vivement les carlistes qui ont attaqué le fort de Caceres.

Dans le Nord, le général Loma a repoussé deux fois les carlistes, qui venaient attaquer le fort de Mercadilla.

Diverses juntes carlistes ont fait leur soumission au roi Alphonse.

Madrid, 6 juillet. — La *Gaceta* dit que les généraux Loma et Quesada ont fait leur jonction à Salinas de Pana (province d'Alava). Des navires de guerre sont allés à Vinariez se mettre à la disposition du général Jovellar pour embarquer des troupes, au cas où cela serait nécessaire. Plusieurs divisions poursuivent les carlistes qui ont traversé l'Ebre sur des barques.

Madrid, 6 juillet. — Le *Diario Espanol* croit que Dorregaray reconnaissant son impuissance à résister à Jovellar est parvenu à passer l'Ebre et se dirigent vers la Catalogne.

La majorité des juntes carlistes du Maestrazgo a reconnu Alphonse XII (??)

St-Sébastien, 6 juillet.

Hier soir à la gare d'Hendaye, le père de don Carlos a été arrêté et conduit dans la matinée à Bayonne par le sous-préfet.

Le gouvernement militaire a infligé une amende à la municipalité de St-Sébastien pour refus de coopérer à l'exécution des ordres du gouvernement.

Le gouverneur civil a donné sa démission ainsi que la municipalité.

La frégate *Victoria* est revenue achever la destruction des ports carlistes.

Le bombardement d'Hermani continue sans trop de dommages.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 7 juillet, 2 h. 11 s.

Affaire de nullité de mariage, Bréon contre Besson, député.

Le tribunal déboute Bréon de sa demande et le condamne aux dépens.

Cours officiels de la Bourse

du 6 juill. — 5 h. soir.

Huiles de Colza en f.	6. 61 75	Certificat de sortie	77 .. ..
id. en tonnes	82 75	Mélasse de 1.er h.d.	8 75 a ..
id. épurée	91 75	id. de rediffusion	60 75 a ..
Huiles de lin en fûts d.	70 50	Spiritueux f. 1re qté	51 .. à ..
id. en tonnes	72 75	Furieux 3 m 1/2 h.d.	47 6 75
Sa 1001.Sa-s.10/12d.	56 25 ..	id. supérieur	52 ..
id. 7/8 dit-p.	59 75 ..	Suifs	91 ..
id. blanc 3 dép...	67 50 ..	Huile	125
id. beaux porto	116 ..	Rio	175
Cacaos 1re h. Para	150	Guayaquil	170
Cafés 1re h. ext. Java	275	Trinidad	150
id. Haïti	100	Carapas	160 à 400
id. Ceylan	215		
id. Leille serte	147		

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 6 juill.

SUCRES	Cours offic.	Demand	offert
Sucre ind. 88 degr.	50 ..	.. ..	.. ..
— — n° 14 D.	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6 f., 1.	151 .	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..
— 10p3.	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterav, disp.	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant logé.	.. ..	.. ..	.. ..
— fin, 1re q. dis. nu	51 .	.. ..	.. ..
— — courant logé	51 .	.. ..	.. ..
— Mélasse disponi.	51 .	.. ..	.. ..
— — 1 février.	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 février	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'avril	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 dern. m	.. ..	.. ..	.. ..
— 2 prech.	51 .	.. ..	.. ..

SUCRE BRUT DE LA BELGIQUE

Nous publierons désormais ci-après les cours qui ne sont pas encore cotés officiellement dans le Bulletin des Agents de change.

Valeurs.	Cte pr.	Cte du 6 juill.
Courcelles-Le	1880. .	»»»» »» »»»» »»
Crespin-lez A	250 »»	300 »» 305 »»
Marly . . .	625 »»	»»» »» »»» »»
Annœulin-D.	815 »»	»»» »» »»» »»
St-Aldegonde	»»»» . .	»»»» »» »»»»

BERGUES, marché du 5 juillet

Blé nouveau.	—	— —
Blé froment.	20	46
Blé roux	19	54
Blé, 1re qualité	21	09
Blé, 3e qualité	18	90
Hausse de fr. 70 c. à l'hect. de blé.		
Seigle	—	—
Orge	14	66
Avoine.	11	64
Fèves	20	54
Haricots.	—	—
Pois jaunes.	—	—
Pois bleus	—	—
Vesces.	—	—
Œillette.	—	—
Cameline	—	—
Graine de lin	—	—
Colza d'hiver	—	—
Pommes de terre.	4	32
Fromage vieux	64	66
Beurre en bloc, 1re qualité.	3	80
Idem 2e qualité	3	55
Idem 3e qualité	3	30
Beurre, le kil., en pièce	3	55
Œufs, le cent.	7	30
Lin, le kilo et demi	2	67

BERGUES, marché aux porcs du 5 juill.
65 porcs. — Prix moyen du kil., 1 fr. 3 c.
Poids moyen, 130 kil.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LA VILLETTE DU 6 JUILLET 1875.

Par espèces	Amenés	Poids moyen	Prix par kilogr. 1e q.	2e q.	3e q.	Prix extrêmes.
Bœufs....	153	296	... 1 36	1 26	1 20	1.60
Vaches...	83		... 1 30	1 ...	.04	1.36
Taureaux.	19	290	... 1 16	1 04	.. 04	1.20
Veaux....	1.039	81	1 95	1 75	1 35	1 85 2 ..

Observations vente calme.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 6 Juillet 1875.

Deux heures. — La baisse d'hier n'a pas eu de suite, elle avait eu lieu sur le mauvais temps ; aujourd'hui que le soleil a fait sa réapparition, nos Rentes ont remonté de 20 centimes.

Quand un marché est aussi dépourvu d'affaires et que quelques ventes suffisent pour occasionner des fluctuations importantes, il est prudent pour la petite spéculation de s'abstenir de prendre des engagements, car elle est généralement victime des meneurs.

Il ne s'est pas encore fait de primes fin août ; celles fin juillet se traitent : le dont 50 à 104 50, et le dont 25 à 104 70.

Le marché des valeurs ressemble à celui de nos fonds d'Etat ; il est plus ferme, mais sans affaires bien sérieuses.

Voici les valeurs sur lesquelles des coupons ont été détachés :

Le Nord a payé 44 fr. La Suez, 12 50. La Délégation, 12 50. Le Mobilier Espagnol, 45 fr. La Banque Egyptienne 22 fr. L'Autrichien, 20 fr., et le Saragosse 15 fr.

Les Autrichiens sont aussi un peu mieux tenus à 618 fr.

Les actions du Nord de l'Espagne se maintiennent à 210 fr.

La rente italienne est offerte à 70 50, coupon de 2 17 détaché.

Les achats de Rentes françaises au comptant ont été de 1,400 fr. de 3 0/0 et 48,000 de 5 0/0.

Trois heures. — Le 3 0/0 reste à 64, et le 5 0/0 à 104 37.

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

	A trois mois.				
3 1/2 Amsterdam	209 1/2	209 3/4	—	4 0/0	
4 0/0 Hamburg	192 3/4	193 ..	—	4 0/0	
4 0/0 Berlin	192 3/4	193 ..	—	4 0/0	
4 0/0 Francfort	192 3/4	193 ..	—	4 0/0	
4 1/2 Madrid	485 ..	501 ..	—	4 0/0	
4 .. Barcelone	500 ..	505 ..	—	4 0/0	
.. .. Lisbonne	501 1/2	502 1/2	—	4 0/0	
5 0/0 Vienne	225 ..	225 ..	—	4 0/0	
.. .. Trieste	.. ..	.. ..	—	4 0/0	
4 1/2 Saint-Pétersbourg	240 ..	241 ..	—	4 0/0	
	A courte échéance				
3 1/2 Amsterdam	209 1/4	209 1/2	—	4 0/0	
4 0/0 Hamburg	191 3/4	192 ..	—	4 0/0	
4 0/0 Berlin	191 3/4	192 ..	—	4 0/0	
4 0/0 Francfort	191 3/4	192 ..	—	4 0/0	
4 0/0 Madrid	497 ..	502 ..	—	4 0/0	
4 0/0 Barcelone	502 1/2	507 1/2	—	4 0/0	
.. .. Lisbonne	501 1/2	502 1/2	—	4 0/0	
5 .. Vienne	225 1/2	225 3/4	—	4 0/0	
.. .. Trieste	.. ..	.. ..	—	4 0/0	
4 1/2 Saint-Pétersbourg	240 ..	241 ..	—	4 0/0	

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

	A trois mois			
3 1/2 Londres.	25 10 1/2	25 24 1/2	—	3 1/2
3 .. Belgique	1/8 .	pair	p. —	3 ..
5 0/0 Italie	7 .. p.	7 .. p.	—	5 0/0
3 1/2 Suisse.	1/16 p.	1/16 p.	—	3 1/2
	A courte échéance			
3 1/2 Londres	25 ..	25 21	—	3 1/2
3 .. Belgique	1/8 p.	pair	p. —	3 ..
5 0/0 Italie	7 1/2 p.	7 .. p.	—	5 0/0
3 1/2 Suisse	1/16 p.	1/16 p.	—	3 1/2

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil.	3,437 .. pair
Argent en barre 1000/000	215 50 62 1/2 à 65 0 00 perte
Pièces de 20 francs	Pair.
Souverains anglais	25 15 .. à 25 25 ..
Quadruples espagnols	sans off.
— indépendants	80 50 à 80 70
Piastres mexicaines	4 95 à 4 97 1/2

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Roubaix à Lille, 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46, matin, 12.23, 1.58, 3.39, 5.13, 6.18, 7.28, 8.28, 9.38, 11.08 soir.

Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5.38 7.18, 8.45, 10.18, 11.23, matin, 1.20 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38 s.

Lille à Roubaix, 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05, matin, 12.57 2.22, 4.47, 5.25 6.55, 8.00, 10.13, 11.15 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.50, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.00 soir.

Mouscron à Lille, 6.52, 9.22, 11.20, 11.57 matin, 3.13, 4.47, 5.49, 7.02, 9.05 s.

Dimanches et Fêtes

Tourcoing à Mouscron, 7.27, 7.56 s.
Mouscron à Tourcoing, 8.00 soir.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronchite vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang. — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 48,614. — Mme la marquise de Bréhan, de Vannes *Maladie de foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tous le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 62,986. — Mlle Martin, de *Suppression des règles et Danses de Saint-Guy*, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Cure N° 65,112. — E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845. — M. Boillet, curé, de 36 ans d'*Asthme* avec étouffement dans la nuit.

Cure N° 70,421. — M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir. 3.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 12 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois ; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie, Place Vendôme, 26, à Paris.

DENTS ET DENTIERS
PERFECTIONNÉS
Facilitant la prononciation et la masticatio en nécessitant aucune extraction de racine, e opérant sans aucune douleur.
Succès garanti.
DENTS et DENTIERS, système américai
SANS RESSORTS
Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.
HALLER-ADLER
DENTISTE
66, rue d'Angleterre, LILLE

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour l'insertion des AVIS DES VENTES JUDICIAIRES, FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

IMMEUBLES A VENDRE ou A LOUER

Etudes de Me ALLÉGRE, notaire à Lille et de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

A VENDRE
A main ferme

1° UNE FERME

bien plantée, et 24 hectares 55 ares 60 centiares de manoir, verger et labour, situés à Leers, canton de Lannoy.

2e UNE AUTRE

FERME

attenante à la précédente, et 24 hectares 45 ares 70 centiares de fonds, verger et labour situés à Néchin (Belgique).

Ces deux fermes, qui ne forment qu'un seul tenant, seront vendues ensemble ou séparément au gré des amateurs.

S'adresser, pour connaître les conditions, soit à Me ALLÉGRE, soit à Me VALENDUCQ. 2068

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

—

A vendre ou à louer

pour en jouir le 15 juillet prochain

Un bel Etablissement

actuellement à usage de filature de lin, avec 1848 broches au mouillé, pouvant en contenir 3,500; générateur, machine à vapeur, et 3 hectares environ de fonds, jardins, bois et dépendance, avec maison d'habitation, le tout situé à Lannoy, au centre de la ville.

S'adresser pour les conditions à Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy. 8336

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

—

LYS-LEZ-LANNOY

A front de la route de Roubaix à Lannoy

A vendre de gré à gré

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

comprenant l'estaminet de *la Justice* et 1 hectare 77 ares de fonds et terrain.

NOTA. — Par sa situation entre les villes de Roubaix et Lannoy, et sa proximité de la gare projetée, cette propriété convient parfaitement à la création d'un établissement industriel ou à l'installation d'une campagne.

S'adresser à Me VALENDUCQ. 8336

A LOUER Présentement : Un **atelier** avec force motrice de 20 à 30 chevaux vapeur, soit pour tissage mécanique de 225 métiers, soit pour une filature ou autre industrie.

Une, rue du Grand-Chemin, et une rue du Chemin de Fer.

Rue du Grand-Chemin, n° 8, une **maison**, avec plusieurs grands bâtiments, convenable pour négociant et fabricant.

Pour le premier octobre 1875, à **louer une maison** rue du Curé.

Un tissage pour 160 métiers, y compris magasin, maison de concierge; l'on ferait bail de 9 ou 12 ans.

A VENDRE Une **maison** rue Daubenton.

Deux, rue de la Rondelle, l'une avec grand-porte.

Une belle **campagne**, située entre Tourcoing et Roubaix.

A vendre, rue des Champs, une **maison**.

Le long du canal, quinze **maisons** et huit mille mètres de terrain.

A l'entrée de la rue de l'Homelet, un beau **terrain** propre à bâtir, 10 mètres 20 front à la rue sur 50 mètres de profondeur.

S'adresser à Jean-Bte Deplanque, rue du Moulin, 13.

Terrains, à vendre par lots, situés route de Lannoy.

ON DEMANDE à louer, à Roubaix ou aux environs, une **MAISON** ou petite **ferme**, avec **terrain** propre à la culture, ou à proximité d'un **TERRAIN** pouvant être loué. — Ecrire au bureau du journal, sous la lettre G.

A LOUER une **maison** à usage de Boulangerie, rue de la Guinguette, 40, à l'angle de la rue de la Gaîté, pour le 1er octobre prochain. — S'adresser chez M. Emile Despretz, 118, rue du Fontenoy. 9175

UN NÉGOCIANT demande à louer sur la Grand'Place, une **maison** pouvant servir d'habitation et de bureaux. — Réponse au bureau du journal sous les initiales E. P. 9190

VENTES DIVERSES

ROUBAIX, rue de Lannoy, 104 Au domicile des époux Goethals-Descamps.

—

VENTE

Pour cause de cessation de commerce
DE

MARCHANDISES
NEUVES

Consistant en : Mousselines, Etoffes diverses, Lingeries, Merceries, Rubans, Passementeries, Velours, Foulards, Capelines, Gants, Savons de toilette, Faïencerie, etc., Rayons, Comptoirs et autres objets.

—

Le Jeudi 8 Juillet 1875, neuf heures du matin et deux heures de relevée, et le lendemain s'il y a lieu, Me Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur, procédera à cette vente en vertu d'une autorisation du tribunal de commerce de Roubaix en date du 17 juin 1875. 9194

A VENDRE par cessation de commerce, de tout un **Matériel de fabrique**, consistant en métiers à la jacquart, outils, échasses, grande et petite largeur, et à double boîtes, échasses pour velours, moulins à ourdir, deux métiers